
COMPTE RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du JEUDI 7 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le JEUDI 7 AVRIL 2022 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de BROMMAT s'est réuni au lieu de ses séances sous la présidence de Monsieur Didier CAYLA, Maire.

Présents : COUDOUEL Pierre, DELPIROU Hervé, DESBLATS Nicole, DUVAL NOLORGUES Christiane, FERREBOEUF Murielle, LABAT BRIEU Christine, SALIS Laurence, SOULENQ Joseph, VEYRES Nadine.

Absents : ALBOUY Florent, BOUNIOL François, BONNET Jérôme qui avait donné procuration à DELPIROU Hervé, PRUNET Lucie qui avait donné procuration à SOULENQ Joseph, RAOUL Florence qui avait donné procuration à DUVAL NOLORGUES Christiane.

Mr Hervé DELPIROU a été élu secrétaire.

1- AMENAGEMENT ET MISE EN SECURITE DE LA ROUTE ENTRE LE LOTISSEMENT DE BROMMAT ET PAILHES – RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la réunion du 8 février 2022 il avait été décidé de publier l'appel d'offres concernant les travaux d'aménagement et mise en sécurité de la route entre le lotissement de Brommat et Pailhès.

La consultation a été lancée selon une procédure adaptée en application des dispositions de l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique et des sections 1, 2 et 3 qui en découlent et selon les critères : prix : 60 points et valeur technique : 40 points.

La commission d'appel d'offres s'est réunie et a examiné les deux candidatures recevables :

- Entreprise COLAS (12 850 ONET LE CHATEAU) :
- Entreprise SOULENQ (12600 BROMMAT) :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer le marché à l'entreprise SOULENQ qui est l'offre économiquement la plus avantageuse. (142 359.05€HT)

Où l'exposé, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise SOULENQ et tous les documents relatifs à ce sujet.

2- Approbation des Comptes de Gestion 2021 : BUDGET PRINCIPAL – ASSAINISSEMENT ET LOTISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au Compte Administratif.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2021.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3- Approbation des COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612 et suivants,

Vu le vote des Budgets Primitifs du 3 AVRIL 2021

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif 2021 du budget principal comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<i>DEPENSES</i>	1 513 598.80	1 523 140 .05
<i>RECETTES</i>	2 295 388.66	808 330.78
<i>RESULTAT 2021</i>	781 789.86	- 714 809.27
<i>RESULTATS 2020</i>	534 790.98	+ 31 912.76
<i>RESTES A REALISER</i>		540 250.00

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif 2021 du budget ASSAINISSEMENT comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<i>DEPENSES</i>	144 796.86	245 818.38
<i>RECETTES</i>	158 014.11	231 766.18
<i>RESULTAT 2021</i>	13 217.25	- 14 052.20
<i>RESULTATS 2020</i>	6 006.52	203 717.66
<i>RESTES A REALISER</i>		78 000.00

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif 2021 du budget LOTISSEMENT comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<i>DEPENSES</i>	1 618.20	1 618.20
<i>RECETTES</i>	1 618.20	0.00
<i>RESULTAT 2021</i>	0.00	- 1618.20
<i>RESULTATS 2020</i>	205 401.20	- 175 066.86
<i>RESTES A REALISER</i>		0

VOTE : Membres en exercice : 15

- Ayant voté pour : 12
- Ayant voté contre : 0
- S'étant abstenu : 0
- N'ayant pas pris part au vote : 3 (le Maire a quitté la séance)

4- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES DIRECTES

Le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.

Afin de conserver les ressources de la Commune, le Maire propose de maintenir les taux de 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2022.

FIXE pour 2022 le taux des taxes locales comme suit :

TAXES	TAUX 2021	TAUX 2022
Taxe foncière sur bâti	25.90%	25.90%
Taxe foncière sur non bâti	32.56%	32.56%

5- AFFECTATION DES RESULTATS

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET PRINCIPAL

RF : COMPTE 002 : 93 434.33€ (1 316 580,84 -1 223 146,51)

DI : COMPTE 001 : - 682 896,51€

RI : COMPTE 1068 : 1 223 146,51€

AFFECTATION DU RESULTAT ASSAINISSEMENT

RF : COMPTE 002 : 19 223,77€

RI : COMPTE 001 : 189 665,46€

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET LOTISSEMENT

RF : COMPTE 002 : 205 401.20€

DI : COMPTE 001 : 176 685.06€

Le Conseil Municipal valide ces résultats

6- APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS :

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs des 3 budgets de la Commune de BROMMAT :

➤ BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
11	charges générales	708 000.00	002	AFFECTATION RESULTAT	93 434.33
12	charges de personnel	467 300.00	013	atténuation de charges	10 000.00
14	atténuation de produits (FPIC)	1 326 931.00	70	produits de services (piscine école)	33 750.00
42	dotations amortissements	106 862.00	73	impôts et taxes	2 107 705.00
65	Autres charges	109 700.00	74	dotations	698 070.00
66	intérêt emprunt	1 793.00 €	75	autres produits (loyers gaz...)	390 000.00
67	charges exceptionnelles (ccas-ass)	62 500.00 €			
	VIREMENT INVESTISSEMENT	549 873.33			
	TOTAL DEP FONCT :	3 332 959.33		TOTAL REC FONCT :	3 332 959.33

INVESTISSEMENT					
1641	emprunt remb en capital	15 351.00 €	1068	AFFECTATION RESULTAT	1223 146.51 €
165	dépôt et cautionnement	1 500.00 €	001	AFFECTATION RESULTAT	
	RESTES A REALISER	540 250.00 €	021	VIREMENT	549 873.33
001	AFFECTATION RESULTAT	682 896.51 €	040	amortissements immobilisations	106 862.00 €
	TRAVAUX PAR OPERATION	1 031 284.33	10	FCTVA	50 000.00 €
			13	subventions d'investissement	341 200.00 €
			165	depot et cautionnement	200.00 €
					- €
	TOTAL DEP INVEST :	2 271 281.84		TOTAL REC INVEST :	2 271 281.84

AMORTISSEMENTS	-
AFFECTATION DU RESULTAT	-

➤ BUDGET ASSAINISSEMENT

BUDGET ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	charges générales	82 500.00	002	affectation résultat	19 223.77
6811-042	amortissement	82 674.00	777-042	amortissement	20 564.00
66111-66	intérêts emprunt	6 178.00	774	subvention exploitation Cne	47 500.00
			70611-70	redevance assainissement	48 000.00
			7063	contribution des communes	28 000.00
			748	subv adour garonne boues	3 800.00
			741	prime épuration	2 000.00
			747	subv Département boues	2 264.23
	TOTAL DEP FONCT :	171 352.00		TOTAL REC FONCT :	171 352.00
DEPENSES			RECETTES		
		- €	10	FCTVA	20 000.00 €
16	emprunt remb en capital	18 099.00 €	001	Affectation résultat	189 665.46 €
040	AMORTISSEMENT	20 564.00 €	1314	subventions BUDGET PRINCIPAL	
21	IMMO CORPORELLES	15 000.00 €	1313	DEPARTEMENT	
23	TRAVAUX ASSAINISSEMENT	150 000.00 €	13111	ADOUR GARONNE	
20	ETUDES ET INSERTIONS	10 676.46 €	40	amortissements	82 674.00 €
RAR	RESTES A REALISER	78 000.00 €			
	TOTAL DEP INVEST :	292 339.46 €		TOTAL REC INVEST :	292 339.46

➤ BUDGET LOTISSEMENT

BUDGET LOTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT		
DEPENSES			RECETTES		
71355-042	VARIATION DE STOCK	176 685.06 €	002	resultat fonctionnement reporté	205 401.20 €
605-011	travaux VRD	56 721.14 €	7015	VENTE DE TERRAINS AMENAGES	32 005.00 €
6045-011	études et MO	4 000.00 €	71355-042	Variation des encours	176 685.06 €
023	Virement sect. Investissement	176 685.06 €	7588	arrondi de TVA	5.00 €
65888	arrondi de TVA	5.00 €			
TOTAL DEP FONCT :		414 096.26 €	TOTAL REC FONCT :		414 096.26 €
DEPENSES			RECETTES		
INVESTISSEMENT			INVESTISSEMENT		
001	résultat investissement repor	176 685.06 €	3555-040	Terrains aménagés	176 685.06 €
3555-040	Intégration stock final	176 685.06 €	021	virement de la sect fonctionneme	176 685.06 €
TOTAL DEP INVEST :		353 370.12 €	TOTAL REC INVEST :		353 370.12 €

Vote :

En exercice : 15

Présents : 10

Suffrages exprimés : 13

Pour 13 Contre 0

7- ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE

Monsieur le Maire rappelle quelques informations sur l'organisation des élections : protocole sanitaire, organisation du bureau de vote, votes par procurations...

8- ENQUETE PUBLIQUE EN VUE DE L'ALIENATION D'UNE PARTIE DES CHEMINS RURAUX

L'enquête publique en vue de l'aliénation d'une partie des chemins ruraux aura lieu : du lundi 25 avril 2022 au mardi 10 mai 2022 à la salle de réunion de la Mairie

Le commissaire enquêteur sera présent pour recevoir le public les jours suivants :

- Mardi 3 mai 2022 de 14h00 à 17h00
- Mardi 10 mai 2022 de 14h00 à 17h00

9 – QUESTIONS DIVERSES

- Demande de Monsieur CHOUGRANI, Directeur de l'école qui souhaite la mise en place d'une pelouse synthétique sur le terrain de foot de l'école : avis favorable du conseil municipal
- Non déploiement des infrastructures éoliennes sur le territoire communautaire : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les élus communautaires du territoire Aubrac Carladez Viadène ont adopté une motion pour le non déploiement des infrastructures éoliennes.
- Accueil des Ukrainiens : échanges sur ce sujet, une réunion aura lieu entre les bénévoles

Séance close à 23h15

